

# DE L'IDÉE AU PROJET

1

## APPEL A PROJET

Le GAL émet des appels à projets.



## CANDIDATURE

Je rencontre l'équipe LEADER pour travailler ma fiche projet et comprendre LEADER.

2

## PRÉSENTATION DU PROJET POUR AVIS D'OPPORTUNITÉ

Je présente mon projet devant le comité de programmation.  
Le comité de programmation donne à mon projet un avis d'opportunité sous 3 formes :

- favorable
- favorable sous réserve
- défavorable.



3

## MONTAGE DU DOSSIER

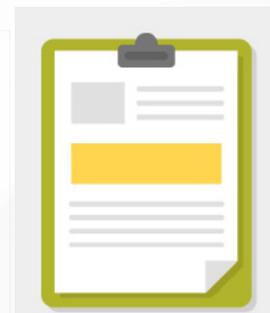
Si mon projet reçoit un avis favorable, l'équipe LEADER m'accompagne dans la constitution de mon dossier de demande de subvention.



4

## DÉPOT DU DOSSIER

- Je dépose ma demande de subvention
- L'équipe LEADER m'envoie un accusé de réception de dépôt qui marque le début d'éligibilité des dépenses, sous réserve d'obtention des cofinancements.
- L'équipe LEADER me demande des pièces complémentaires si nécessaire.
- L'équipe LEADER m'envoie un accusé de réception de dossier complet.



5

# DE L'IDÉE AU PROJET

6

## INSTRUCTION DU DOSSIER ET DEMANDE DES COFINANCEMENTS

L'équipe LEADER instruit et note mon dossier et l'envoie aux cofinanceurs.



7

## AVIS DE PROGRAMMATION

Le comité de programmation prend connaissance de la note du projet, de son cofinancement et valide l'attribution du FEADER (Fond européen agricole pour le développement rural).



8

## CONVENTIONNEMENT- DEMARRAGE

Je signe ma convention avec Provence Alpes Agglomération. Je débute mon projet. J'informe l'équipe LEADER de l'avancée de mon projet et conserve tous les justificatifs.



9

## PAIEMENT

Je réalise mon projet  
Je fais remonter mes dépenses.  
Je fais une ou plusieurs demandes de paiement et/ou une demande de solde.



10

## RESTITUTION

Je rédige le rapport final d'exécution. Je respecte les règles de publicité européennes. L'équipe LEADER assure la vérification de la réalisation.

